

2012-UNAT-244, Bali

Décisions du TANU ou du TCNU

UNAT a considéré l'appel du Secrétaire général. Unat a jugé que, en convertissant à sa propre requête une demande de suspension en une demande sur le fond, UNDT avait pris une décision ultra-pétita, des mesures de commande qui ne lui ont pas été demandées. Unat a jugé que, en prenant la décision contestée pendant une évaluation de la direction en cours, UNDT avait violé les dispositions de l'article 8 de son statut, ce qui rend obligatoire l'évaluation de la gestion préalable à chaque fois que l'on est demandé. Unat a jugé que, en ordonnant le placement de la demande de suspension sur la liste des cas à prendre en compte sur le fond et à demander aux parties de déposer des documents écrits sur le fond, UNDT avait clairement dépassé les pouvoirs de juridiction qui lui La compétence inhérente à tout tribunal appelé à dispenser la justice dans un système d'administration de justice régie par le droit et le respect des droits de ceux qui se trouvaient dans sa juridiction. Non soutenu l'appel et annulé le jugement de l'UND.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a déposé une demande de suspension d'action de la décision de le séparer du service. UNDT a constaté que la demande de suspension d'action devait être rejetée au motif qu'elle ne remplissait pas l'une des trois conditions nécessaires à l'octroi d'une suspension. UNDT a cependant constaté que le non-respect de l'une des conditions n'éteignait pas la cause d'un demandeur d'action où une décision illégale avait été prise à son détriment, comme ce fut le cas ici. UNDT a constaté que la décision contestée de ne pas transférer le demandeur de l'UNMIS à UNMISS était illégale. UNT a ordonné que la demande de suspension soit placée sur la liste des cas «Cause générale» à considérer sur le fond. UNDT a également demandé au demandeur de déposer une demande exhaustive sur le fond dans les 28 jours et a demandé à l'intimé de déposer une réponse complète dans les 14 jours suivant la réception de la demande.

Principe(s) Juridique(s)

L'UNAT a systématiquement jugé que, en règle générale, seuls l'appel aux jugements concernant les questions de substance sont à recevoir. Les appels contre les décisions prises au cours des procédures, cependant, dénommés par undt (ordonnance, jugement, etc.), ne sont pas à recevoir, sauf dans les cas exceptionnels où l'UNDT a clairement dépassé sa compétence. Undt dépasse clairement sa compétence lorsqu'elle prend des décisions sur les questions en dehors du domaine de la juridiction qui lui a été conférée par son statut et la compétence inhérente à tout tribunal appelé à rendre justice dans un système d'administration de justice régi par la loi et le respect des droits de ceux qui se trouvaient dans sa juridiction.

Résultat

Appel accordé

Applicants/Appellants

Bali

Entité

MNUSS

Numéros d'Affaires

2011-263

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

12 Sep 2012

President Judge

Juge Courtial

Language of Judgment

Français

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TANU)

Appel

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Excès de compétence manifeste

Suspension de l'action / mesures provisoires

Licenciement (de nomination)

Abolition of position

Droit Applicable

TCNU Statut

- Article 10.2
- Article 2.1
- Article 2.2
- Article 8

Jugements Connexes

2010-UNAT-035

2010-UNAT-062

2010-UNAT-005

2010-UNAT-008

2010-UNAT-011

2011-UNAT-159